

LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Edito

Chères lectrices, Chers lecteurs,

La rentrée scolaire est passée, nos jeunes écoliers ont repris le chemin de l'école. Les effectifs de l'année 2023-2024 sont stables. Saint-Pierre-en-Auge compte 499 élèves : 88 élèves à Ammeville (4 classes), 81 élèves à Sainte-Marguerite-de-Viette (4 classes), 130 élèves en maternelle et 200 élèves en élémentaire au groupe scolaire Aristide Bisson à Saint-Pierre-sur-Dives (16 classes). Chaque jour, 370 repas sont servis dans nos cantines. La collectivité a décidé de prendre en charge l'augmentation du coût du repas pour ne pas pénaliser les familles. Les travaux réalisés sur l'école d'Ammeville se terminent pour un montant global de 1 210 000 € TTC. Des travaux de réfection de la toiture de l'école du Pot d'Etain et du centre de loisirs sont également programmés.

Malgré l'inflation des coûts de l'énergie, des matériaux et de la main d'œuvre, la commune poursuit les projets engagés : l'agencement du cinéma Le REXY dans les bâtiments conventuels, la réalisation de 2 études sur l'aménagement des bourgs de Sainte-Marguerite-de-Viette et Boisse, l'entretien des voies communales (300 000 € par an), la rénovation des bâtiments communaux de l'Oudon dans le cadre de la réalisation d'un programme d'économies d'énergie... Autant de chantiers qui nécessitent des moyens humains et financiers.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jacky MARIE

Maire de Saint-Pierre-en-Auge



INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2023

- Lors du dernier conseil, un hommage a été rendu à Mme Lysbeth CHOUET maire déléguée de Sainte-Marguerite-de-Viette et à Mme Paulette DANOT, conseillère municipale, qui sont décédées au mois de mai dernier.
- De nouveaux élus : Mme Josiane LETOURNEUR a été élue maire déléguée de Sainte-Marguerite-de-Viette. M. André TRIGER et Mme Annie MOTTE ont rejoint le conseil municipal.
- Un projet d'aménagement d'une nouvelle résidence seniors de 45 logements, installée dans les anciens bâtiments du collège Sainte-Thérèse à Saint-Pierre-sur-Dives, a été présenté par les porteurs du projet Label Vie en Auge.

“ ZOOM VIE QUOTIDIENNE

AMÉNAGEMENTS À SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Des bancs et une table, confectionnés avec des palettes de récupération par les services techniques, ont été installés dans le jardin public à proximité de la cabine à livres. De quoi profiter pleinement de vos lectures ! Pour des belles balades à vélo en toute sécurité, la municipalité a installé de nouveaux porte-vélos devant la salle des fêtes et la mairie.

UNE COMMUNE FLEURIE POUR L'ÉTÉ

A chaque saison ses fleurs ! Les agents communaux ont installé les jardinières de fleurs et les massifs sur la commune, une manière naturelle de décorer la ville. Pour information, l'arrosage des plantations est assuré par de l'eau de forage.

STADE MAURICE LEMARIÉ

En juin dernier, le stade de football du complexe sportif de Saint-Pierre-sur-Dives a été nommé en hommage à Maurice LEMARIÉ qui a été président du club de football durant 35 années.



”

ESPACES VERTS

ÉLAGAGE DES HAIES

Depuis sa création, la communauté d'Agglomération Lisieux Normandie avait à sa charge l'entretien des haies (élagage, broyage des bermes et talus sur toute voie communale qui mène au moins à une habitation). Depuis cette année, les propriétaires ont l'obligation de faire élaguer leurs haies sur les bords des routes pour assurer la visibilité des automobilistes, et sur la hauteur pour garantir l'entretien des lignes électriques, téléphoniques et la fibre.



À savoir : pour préserver la biodiversité et la période de nidification des oiseaux, la taille des haies et l'élagage des arbres est déconseillée du 15 mars au 15 août (et interdite pour les agriculteurs).

Pour vous aider dans vos démarches, vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de professionnels dans le domaine de l'élagage installés sur la commune :

- BUTANT Sébastien - Montviette - 06.60.10.96.23
- COEURET Olivier - Berville - 06.13.16.10.99
- FOUCTIERE Alexis - Mittois - 06.48.51.28.99
- GUEN Eric - Bretteville-sur-Dives - 06.58.00.85.04
- LERICHE Manuel - Montviette - 06.87.05.39.19

ZOOM SUR LES CIMETIÈRES

L'entretien des cimetières est un sujet qui fait parler, alors parlons-en !

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien "des voiries, des espaces verts, des forêts et des lieux de promenades ouverts au public". En conséquence, il a fallu s'adapter et trouver des **méthodes alternatives** pour assurer l'entretien des cimetières. Le recours aux produits autorisés ou aux méthodes manuelles nécessite des moyens humains et financiers. Saint-Pierre-en-Auge est confrontée comme les autres communes à ces difficultés.

Depuis 2018, l'entretien de nos 23 cimetières était assuré par des entreprises extérieures. En 2023, les élus ont fait le choix de reprendre en régie l'entretien pour des raisons financières. Nous constatons aujourd'hui que celui-ci représente une charge de travail considérable. La collectivité est en pleine réflexion sur ce sujet afin de trouver les solutions les plus appropriées pour l'avenir (ex : engazonnement des cimetières, gestion différenciée selon les lieux...).



LA HALTE GARE SNCF



Située boulevard Colas, la gare constitue un véritable service public pour les habitants, un outil d'attractivité et de desserte du territoire qui répond aux enjeux de mobilité durable. Au pied de la halte gare, il y a deux parkings et un kiosque à vélos.

LES ARRÊTS & HORAIRES

La gare est desservie par 17 arrêts du lundi au vendredi de 6h30 à 20h30 : 8 vers Caen et 9 vers Argentan/Alençon/Le Mans/Tours. Il est possible de se rendre, depuis Saint-Pierre-sur-Dives et sans passer par Paris, à Rennes, Nantes, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Lille... par le biais de correspondances en gares du Mans ou de Saint-Pierre-des-Corps (Tours).

ACHAT DE BILLETS

Les billets de train sont en vente à la Maison France Services, rue de l'Abbatiale à Saint-Pierre-sur-Dives ou sur le site Internet de la SNCF. Les usagers peuvent exceptionnellement acheter, sans majoration, leur billet dans le train en allant à la rencontre du contrôleur, la gare de Saint-Pierre-sur-Dives n'étant pas dotée de guichet ou de distributeur automatique.

RÉTROSPECTIVE

Ces dernières années, la gare a subi de nombreuses évolutions :

- 2010 : Restauration du parking en partenariat avec la Région, la CC3R et la CIBEM
- 2012 : Restauration de la peinture du pont, remplacée par une peinture antidérapante
- 2016 : Aménagement de l'espace d'accueil des usagers avec la démolition de l'ancienne gare par la SNCF
- 2018 : Inauguration du nouvel espace d'accueil mis en place par la Région
- 2022 : Inauguration d'un kiosque à vélos
- En réflexion : Dans le cadre du projet de "Petite ville de demain", la municipalité a le souhait de réaménager la zone en friche accolée à la gare.



Vous avez des questions, des projets d'amélioration de vos trajets, contactez l'association des usagers de la gare (AURG) : Facebook - Association de la Gare pétruvienne - Courriel : aurg.saint.pierre@gmail.com

À VENIR ...

ENTRÉE LIBRE

EXPOSITION FROMAGERIE LEPETIT

Jusqu'au 5 octobre
Salle du Pressoir
Ouvert de 9h30 à 17h30

SPECTACLE "SORCIÈRES" POUR LES ENFANTS

Dimanche 8 octobre
16h à l'Auditorium
Sur réservation
communication@stpauge.fr

LES EQUIDAYS EXPOSITION PHOTOS

du 16 au 25 octobre
Auditorium et
salle du Pressoir
Ouvert de 14h à 17h

FÊTE DE LA POMME AU BILLOT - L'ODON

Samedi 21 octobre de 10h à 17h
Marché du terroir, animations,
pressage des pommes...

PIÈCE DE THÉÂTRE

"Les brèves de comptoir"
Samedi 18 novembre à 20h30
Salle des fêtes Saint-Pierre-sur-Dives

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 9 et dimanche 10 décembre
Halle médiévale & salle des fêtes

CONCERT DE NOËL

Ensemble Le Cénacle
Dimanche 17 décembre
à 17h à l'Abbatiale

NOUVEAU



REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu les **26, 27, 28 et 29 octobre 2023** à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives. Ce repas est offert par la commune aux personnes âgées de 67 ans et plus (toute personne qui prend 67 ans en 2023). Un bulletin d'inscription est en cours de distribution. Pensez à vous inscrire ! Renseignements auprès du CCAS au 02.31.20.47.20.



OCTOBRE ROSE

Durant tout le mois d'octobre, la commune sera parée de rose en soutien à La Ligue contre le cancer du sein. Des animations seront proposées le **mercredi 11 octobre 2023 à Saint-Pierre-sur-Dives, rendez-vous devant la Mairie :**

- 14h30 : réunion "Information-prévention"
- 15h30 : animation "danse" sur le parvis
- 16h : balade aux alentours de Saint-Pierre-en-Auge
- 18h30 : pot de l'amitié (parvis mairie)

Sur place, stand de La Ligue contre le cancer (vente de tee-shirts et goodies).

Ouvert à tous, venez nombreux !



CALVADOS

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS



Saison culturelle 2023 : L'Incertaine Compagnie a proposé une balade théâtralisée nocturne au cœur de l'Abbaye le samedi 12 août 2023. Un beau spectacle chargé d'émotions et de quelques frissons pour les participants.



La 1ère édition de l'exposition **Végétal sublimé** organisée au mois de juillet en collaboration avec l'association Montviette Nature a été une belle réussite. Les 27 artistes qui ont exposé leurs créations ont «sublimé le végétal», les ateliers proposés au jardin conservatoire ont ravi petits et grands.



La météo grisâtre n'a pas découragé le public et les motards venus profiter de la **fête de la moto** le dernier week-end d'août.



ACTIONS DE PRÉVENTION & DE SÉCURITÉ DU CISPD

Depuis 2022, les communes de Saint-Pierre-en-Auge, Livarot-Pays-d'Auge et Mézidon Vallée d'Auge sont réunies pour constituer le CISPD, **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**, présidé à tour de rôle par les maires des trois communes membres. En 2023, Saint-Pierre-en-Auge reprend le suivi du projet qui est coordonné par la police municipale.

Les actions à venir :

- **Octobre 2023** : durant 15 jours, la Gendarmerie interviendra dans les 4 collèges des communes membres pour échanger avec les élèves sur les conduites addictives (écrans, alcool...).
- La **journée ADETOX** de prévention sur les addictions des jeunes à l'alcool, la drogue, le tabac et les écrans est organisée le **samedi 14 octobre 2023 de 10h à 17h au gymnase de l'Épinay à Saint-Pierre-sur-Dives en partenariat avec la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie**. Au programme : ateliers sur les alternatives aux addictions, démonstrations, simulateur, Escape Game sur inscription à 10h30, 13h30 et 15h30, café-parents sur inscription à 10h30.

- Inscriptions au 02.31.20.73.28
- Ouvert à tous, entrée libre
- N'hésitez pas à venir en famille pour échanger sur ce sujet d'actualité



ACTUALITÉS LOCALES

NOUVEAU RÉSEAU ASTRO BUS

Depuis le 1er septembre 2023, l'Agglomération Lisieux Normandie a signé une Délégation de Service Public de 8 ans avec la société KEOLIS qui a la charge de l'exploitation des lignes régulières de transport du territoire pour les lignes urbaines et non urbaines, les lignes scolaires, le service de transport à la demande et le transport des personnes à mobilité réduite.

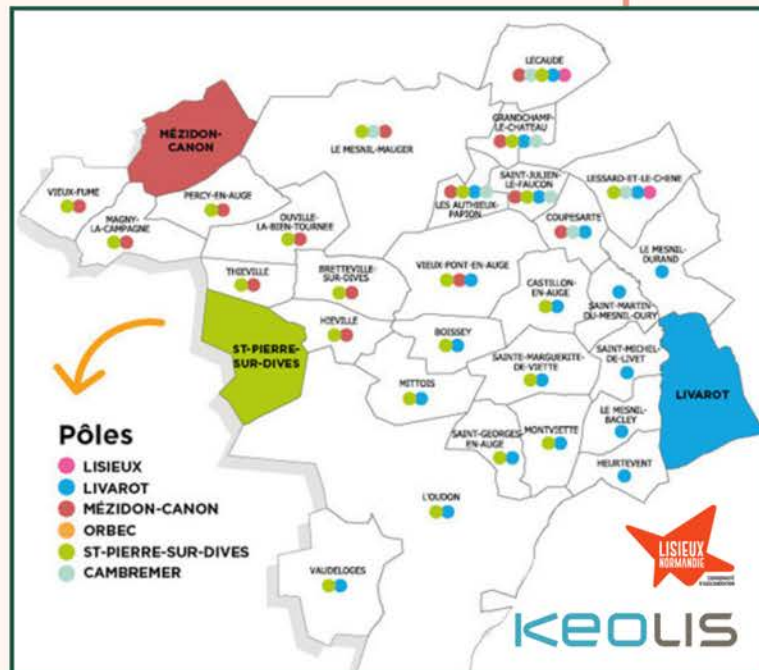
Les nouveaux services sur réservation - Tarif pour un voyage aller 2€

- **ASTRO PROXI** : service de transport à la demande du lundi au vendredi. Selon votre lieu d'habitation, vous pouvez vous rendre sur l'un des pôles urbains suivants : Saint-Pierre-en-Auge, Mézidon Vallée d'Auge et Livarot-Pays-d'Auge.
- **ASTRO PROXI+** : ce service permet aux habitants de toutes les communes du territoire Lisieux Normandie de se rendre à Lisieux le samedi toute l'année et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.
- **ASTRO ACCESS** : le service de transport des personnes à mobilité réduite du lundi au samedi (sur présentation d'un justificatif).

Pour bénéficier des services

- **S'abonner** sur www.astro.info, par téléphone au 0 800 800 773, sur l'application "Mon aggro" ou à la Maison France Services de Saint-Pierre-sur-Dives.
- **Réserver** son voyage avec des heures d'arrivée et de retour précis.
- **Prise** en charge devant votre domicile.
- **Règlement** à bord du véhicule ou en ligne.

Retrouvez la carte des lignes de bus (attention, les numéros de vos lignes ont changé), les horaires et les tarifs sur le site www.astrobus.info



LES TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE

L'ÉGLISE STE-MARGUERITE-DE-VIETTE

Des travaux de restauration ont été réalisés à l'église : redressement des jambages et pose des ogives en fausses pierres.

CLOCHE MAIRIE

Le mécanisme des cloches et le cadran de la mairie de Saint-Pierre-sur-Dives ont été réparés. La pendule est de nouveau à l'heure et les cloches sonnent toutes les heures de 7h à 22h.



LE BIEF DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Une opération de curage du cours d'eau du bief a été effectuée au mois de septembre dans le but de garantir le mécanisme de la roue des Tanneries (moins de manipulations de la vanne).

GYMNASÉ DENOLY

Le sol de la salle de boxe du complexe sportif a été rénové.

L'OUDON - LE BILLOT

Pour les sportifs, cinq nouveaux agrès ont été installés sur le parcours santé.

Directeur de la Publication : Jacky MARIE / Rédaction et mise en page : Service communication / Crédits photos : Commune de Saint-Pierre-en-Auge
Impression : Dauphin Com Imprim / Tirage : 3900 ex - Dépôt légal : ISSN : 2724-8836

Retrouvez les informations de la commune sur [Facebook](https://www.facebook.com/Communedesaintpierreenaug) @Communedesaintpierreenaug et sur notre site Internet www.saintpierreenaug.com

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Les feuilles d'impôts de l'automne.

À l'heure de l'automne, c'est leur feuille d'impôt que viennent de voir brutalement tomber les propriétaires de Saint-Pierre-en-Auge. L'occasion de constater des hausses spectaculaires, en particulier dans nos communes rurales. La taxe foncière sur les propriétés bâties a été augmentée de + 20,83 % à L'Oudon, + 21 % à Mittois ou encore + 21,97 % à Boissey. Du jamais vu ! Les habitants de Saint-Pierre-sur-Dives ne sont pas épargnés pour autant.

Ces augmentations ne sont pas le fruit du hasard. Rendons à César ce qui lui appartient ! En 2017, lors de la création de notre commune nouvelle, il avait été acté que toutes les communes déléguées se verraient appliquer des taux identiques à l'horizon 2029. Résultat, ce lissage des taux sur 12 ans entraîne une hausse importante dans les communes rurales dont les taux étaient historiquement plus faibles que ceux de la ville-centre. Et comme si cela ne suffisait pas, l'actuelle majorité municipale a imposé une augmentation supplémentaire lors de la séance du conseil municipal du 4 avril dernier.

Si au moins ces augmentations se traduisaient par une amélioration pour les habitants : entretien des routes rurales, développement des services de proximité... Mais tel n'est pas le cas. Et si l'on commençait par faire quelques économies utiles en réduisant le nombre d'élus indemnisés au profit de projets véritablement utiles ?

Retrouvez les informations des élus de l'opposition sur [Facebook](https://www.facebook.com/saintpierreenaug2020) @saintpierreenaug2020 et sur notre site Internet www.saintpierreenaug.com

Sylviane Pralus, Denis Dubois, Christophe Robert, Catherine Sady, Claude Lacour, Nicole Perrée, Gilbert Tirard, Brigitte Ferrand, Théo Piednoël, Annie Debouver, Luc Derepas, Hélène Perrée.

